

Rapport public Parcoursup session 2025

Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	112	53	44	20

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	112	53	44	20	100 %
			Total	112	53	44	20	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	4	1	0	0	0 %
				AB	17	10	3	1	5,3 %
				B	46	22	21	14	73,7 %
				TB	25	14	14	4	21,1 %
				TBF	6	4	4	0	0 %
				Total	99	52	43	19	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	1	1	1	100 %
				AB	3	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	12	1	1	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	93	50	41	17	85 %
			En réorientation	5	1	1	1	5 %
			Non scolarisés	6	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	7	1	1	1	5 %
			Autres	1	1	1	1	5 %
			Total	112	53	44	20	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	39	24	19	10
			Autres doublettes	60	28	24	9
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Pro	À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Maison d'éducation de la Légion d'honneur - CPGE - Lettres (11218)	Jury par défaut	Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Humanités, Littérature et Philosophie	39,4 %	46,2 %	44,2 %	52,6 %
		Autres doublettes	60,6 %	53,8 %	55,8 %	47,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines littéraires et linguistiques	Bulletins de première et terminale, et résultats du baccalauréat pour les candidates bachelières.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités littéraires et rédactionnelles.	Orthographe, vocabulaire, capacités d'argumentation, curiosité intellectuelle : appréciations des bulletins de première et terminale, résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir et fournir des efforts, curiosité intellectuelle	Appréciations des bulletins de première et terminale, champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Fiche Avenir, lettre de motivation, participation aux portes ouvertes.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, engagement pour les arts, sens de l'intérêt général	Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir, rubrique "Activités et centres d'intérêt", lettre de motivation.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La maison d'éducation de la Légion d'honneur accueille en internat obligatoire les filles, petites-filles ou arrière-petites filles des décorés français et étrangers de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et de la médaille militaire. La commission d'examen des voeux étudie uniquement les dossiers dont les candidates répondent à ce premier critère. La recevabilité des dossiers aura été validée préalablement par les services de la grande chancellerie de la Légion d'honneur. La commission prend en compte l'avis du chef d'établissement de l'établissement d'origine. Elle étudie les résultats de la candidate en classes de 1ère et terminale, en particulier dans les disciplines littéraires (français, philosophie, histoire géographie et les langues vivantes et anciennes), et porte une attention particulière aux appréciations des professeurs. Le classement des élèves est également important en fonction de l'établissement d'origine. L'attitude de la candidate face au travail, sa capacité d'autonomie et d'organisation, ses qualités d'expression écrite et orale, son engagement, ses compétences relationnelles, ses valeurs, son profil, le soin apporté à la rédaction de la lettre de motivation, les activités extrascolaires sont des éléments auxquels la commission prête grand intérêt. Les dossiers des candidates qui souhaitent se réorienter sont étudiés selon les mêmes critères.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Comme indiqué dans la rubrique " conditions de recrutement" seules les étudiantes répondant aux conditions de médaille de l'un de leur ascendants peuvent prétendre à l'examen de leur dossier de candidature. Les candidates doivent télécharger et remplir le dossier disponible sur le site de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et le renvoyer dans les temps. Les services de la grande chancellerie sont les seuls habilités à étudier la recevabilité des candidatures. C'est une étape indispensable qui conditionne la suite des opérations. Ces candidatures ainsi validées sont transmises à la commission d'examen des voeux. Les candidates veilleront à apporter le plus grand soin à la constitution de leur dossier en prenant en considération le projet de l'établissement et les conditions d'études qu'il propose.

Signature :

Gaëlle BARFETY,

Chef d'établissement de l'établissement Maison d'éducation de la Légion d'honneur